



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Communiqué de presse – 14 juin 2016– 1354 caractères (espaces compris)

Fédération de Pêche: pas de régression sur les débits résiduels

La Fédération Suisse de Pêche FSP se réjouit que l'assainissement des débits résiduels des rivières en aval des centrales hydroélectriques ne soit pas torpillé. Le Conseil des Etats a rejeté ce mardi une motion du Conseiller national Hans Keller (UDC, AG). Ce dernier voulait assouplir la protection des eaux afin de répondre à la perte de production des centrales hydro électriques.

Un relâchement des exigences sur les débits résiduels serait une erreur à deux titres, nous communique la Fédération Suisse de Pêche. Premièrement, des débits résiduels suffisants en aval des centrales hydroélectriques ne sont pas uniquement vitaux pour les poissons mais également pour l'ensemble de la faune et de la flore. Deuxièmement, les cantons sont (finalement) sur le point d'assumer leur obligations légales d'assainissement. Certains cantons ont effectué leur devoir, d'autres le planifient. Il serait injuste de modifier les règles en cours de partie, et que les cantons qui ont traîné des pieds pour cet assainissement des débits résiduels en tirent profit.

La Fédération Suisse de Pêche remercie le Conseil des Etats pour sa ligne cohérente dans l'application de la législation sur la protection des eaux – une contribution à la crédibilité de la politique.

Bi.

Rückfragen Medien:

- Roberto Zanetti, Zentralpräsident SFV, Gerlafingen, roberto.zanetti@parl.ch, 079 215 43 21
- Philipp Sicher, Geschäftsführer SFV, philipp.sicher@sfv-fsp.ch, 079 218 59 21
- Kurt Bischof, Kommunikation SFV, kurt.bischof@sfv-fsp.ch, 041 914 70 10, 079 643 30 63
- Maxime Prevedello, Communic. FSP f/i, 022 757 69 57, 079 317 00 94, maxime.prevedello@sfv-fsp.ch